

Seul un étiquetage nutritionnel standardisé permettra aux consommateurs de comparer facilement les produits alimentaires

Soucieuse de contribuer à générer un langage commun entre tous les acteurs de la nutrition, la Société Française de Nutrition (SFN) regrette qu'une grande enseigne ait pris l'initiative d'un nouvel étiquetage nutritionnel et estime, aujourd'hui, nécessaire qu'un étiquetage standardisé puisse être défini.

Si ce principe est adopté par la Loi de Santé Publique, la SFN appelle les industriels de l'agroalimentaire et de la distribution à opter pour cet étiquetage commun construit sur des critères scientifiques.

La société Carrefour vient d'annoncer la création d'un nouveau système d'étiquetage nutritionnel sur l'emballage de ses produits.

Bien que la SFN se félicite qu'une grande enseigne se préoccupe de l'information nutritionnelle apportée aux consommateurs, elle regrette cette initiative qui, loin d'éclairer les consommateurs, vient au contraire apporter de la **confusion dans les messages nutritionnels** diffusés. La notion de fréquence de consommation notamment ne repose sur aucun argument scientifique et s'apparente davantage au marketing.

Si chaque enseigne, chaque marque adopte ainsi son propre étiquetage, comment le consommateur pourra-t-il s'y retrouver ?

Cette initiative de Carrefour justifie la nécessité d'un étiquetage nutritionnel standardisé, reposant sur des critères clairs et définis scientifiquement, pour que les consommateurs puissent comparer facilement les produits alimentaires proposés.

Ce principe d'étiquetage figure dans le projet de Loi de Santé Publique qui sera discuté à l'Assemblée nationale début 2015.

Il faut rappeler que si ce principe est adopté, les entreprises pourront y adhérer sur la base du volontariat.

La SFN demande aux industriels de l'alimentaire et de la distribution d'adopter cet étiquetage dans une démarche collective de santé publique qui valorisera les efforts déjà faits par un certain nombre d'entre eux pour améliorer la qualité de l'offre nutritionnelle.

Contact presse :

Sihame Haba – 06 77 32 56 41 – sihame.haba@orange.fr